

L'ÉGLISE DE PORTO

Mgr. Manuel Clemente, évêque de Porto
le 10 juillet 2007

1. Le diocèse de Porto se situe dans une région du pays qui a subi de grandes modifications sociales et culturelles, avec de grands déplacements de population, d'immigration vers les centres urbains et d'émigration pour des raisons de travail; ces mouvements entraînent de graves conséquences pour la vie familiale et pour l'intégration sociale. La constitution des familles, l'éducation des enfants et l'accompagnement des personnes âgées se font avec de grandes difficultés.
2. Dans ce contexte, les communautés chrétiennes subissent une déstructuration de la base sociale sur laquelle elles se posaient. L'initiation chrétienne y était très attachée, car elle jalonnait le développement religieux et civique dans un contexte de « chrétienté » globale. Ce n'est plus la même réalité, car il n'y a plus de coïncidence entre les communautés chrétienne et sociale et que beaucoup de ceux qui s'adressent éventuellement aux paroisses n'ont pas eu d'initiation chrétienne proprement dite et ne sont pas non plus en situation « régulière », face à la loi de l'Église.
3. Le diocèse de Porto dispose d'un clergé très dévoué et généreux, mais qui, tout seul, ne peut pas accompagner tous les services paroissiaux et tout ce qu'il faut à la pastorale du diocèse, surtout en ce qui concerne « la nouvelle évangélisation ». Environ trois cent cinquante prêtres incardinés, dont la plupart âgés, et un nombre réduit de diacres permanents, ne pourront pas, à eux seuls, répondre à tous les besoins. Heureusement, le diocèse dispose de milliers de laïcs engagés dans les divers domaines pastoraux et, dans certains cas, avec une formation importante. Il dispose aussi de la généreuse collaboration de plusieurs instituts religieux et séculiers et du dévouement et dynamisme de plusieurs associations et mouvements existant depuis longtemps ou récents.
4. Dans ce contexte, certaines lignes d'action paraissent prioritaires, telles que renforcer la pastorale d'ensemble, corresponsabiliser davantage les agents de la pastorale clercs et laïcs, en développant la formation pour le diaconat ou les ministères ; augmenter la formation à tous les niveaux ; en fortifiant la pastorale des vocations ; accompagner de près les prêtres, diacres et laïcs engagés dans la pastorale ; envisager d'une façon plus créative les nouvelles frontières de l'évangélisation, dans la société et dans la culture ; rendre plus rapides les services qui soutiennent la pastorale et redéfinir éventuellement le réseau diocésain (régions pastorales, vicariats...).